

Redoublement volontaire en M1 ! HELP !

Par **Mandala**, le **04/03/2015** à **14:57**

Bonjour,

Je suis actuellement en master 1 et je fais par la même occasion un certificat de propriété intellectuelle. Malheureusement je n'ai pas validé mon 1er semestre pour des raisons personnelles.

C'est pourquoi je pense redoubler volontairement mon master et continuer en ne me concentrant que sur mon certificat pour le 2nd semestre. Qu'en pensez vous ? Ma chargé de TD m'a conseillé de faire ça, mais d'autres personne me le déconseille fortement. Je pense qu'en redoublant, je peux avoir de meilleures notes et surtout pouvoir intégrer les master 2 qui m'intéressent fortement, parce qu'avec une moyenne de 9 environ je ne vais pouvoir intégrer aucun Master 2, on est d'accord ?

Pouvez vous m'aidez s'il vous plaît ! Je suis perdue !

Merci d'avance :)

Par **Visiteur**, le **04/03/2015** à **15:30**

A mon avis, ça dépend de combien tu as raté ton premier semestre de M1. Si c'est à 9,5 environ (et que c'est bien pas parce que tu n'as pas compris mais parce que tu n'as pas pu assez travailler pour x raison), continues, accroches toi et vises 11 de moyenne au second. Si tu as eu un dossier correct jusqu'à présent, tu peux avoir quelque chose je pense. Tant que ce n'est pas un DJCE ou un M2 droit des affaires à Assas. Je pense qu'au contraire si tu redoubles, et qui plus est volontairement, là ce sera plus dur à justifier que des notes moyennes.

Par **Yn**, le **04/03/2015** à **16:54**

[citation]Ma chargé de TD m'a conseillé de faire ça, mais d'autres personne me le déconseille fortement. [/citation]

Ta chargée de TD conseille sérieusement un doublement volontaire, autrement dit faire un second M1 sans tenter de M2 ?

Selon moi, mets de côté ses conseils, c'est la pire des situations. Si j'étais cynique, je dirai qu'elle cherche plus à te griller qu'à t'encourager.

Reprenons : tu es en M1, tu as un dossier moyen et tu souhaites intégrer un M2 (lequel, au passage ?). La meilleure option est selon moi de multiplier les candidatures en M2 pour en obtenir un (tous les M2 ne visent pas les étudiants avec mention). Même si tu es accepté dans un M2 peu connu et/ou éloigné de tes centres d'intérêts, tu seras ensuite titulaire d'un M2.

Autrement dit, tu auras un atout important par rapport à tous les étudiants de M1 si tu décides de faire un second M2. C'est même un argument intéressant car le fait de candidater à un second M2 montre ta détermination. Aujourd'hui, beaucoup d'étudiants ont un tel parcours : étudiant moyen (ils sont les plus nombreux), M2 moyen, second M2 beaucoup plus intéressant.

Bien sûr, tout dépend de ton projet professionnel (encore une fois, quel est-il ?)

Faire un second M1 n'apporte rien : tu vas refaire la même chose, rien ne te permet de dire que tu vas obtenir de meilleurs résultats, et tu auras surtout cet handicap du doublement. D'après mon expérience, les directeurs de M2 n'aiment pas trop ça, ils regardent souvent l'intégralité du dossier or un doublement en M1 fait tache d'huile et la question se pose : pourquoi privilégier un étudiant qui a fait deux M1 alors que d'autres étudiants ont eu des résultats identiques après un seul M1 ?

Par **Mandala**, le **06/03/2015** à **12:16**

Je voudrais intégrer le Master DAEC (Droit et administration des établissements culturels) ou autre master dans la propriété intellectuelle.

J'ai eu plus exactement 8,7 de moyenne (ce qui est franchement nul et qui est ma pire moyenne de mon cursus universitaire) et je sais très bien que si je n'avais pas eu ces problèmes qui m'ont pris la tête, j'aurais pu réussir à avoir la moyenne, voir plus. Je suis une élève bosseuse qui n'a pas su gérer son côté "émotionnel" au 1er semestre :/

Je me dis que pour valoriser le fait que j'arrête c'est de trouver des stages dans ce milieu (label, édition, musique, mairie, cabinet de conseil), et j'expliquerais ce qui est arrivé exactement dans ma lettre de motivation.

Je me dis aussi que je n'aurais pas du reprendre en fait les cours cet année et en profiter pour voyager, faire des stages et j'aurais du recommencer l'année prochaine. Je pense que j'aurais du faire une année de pause...

En tout cas merci pour vos avis ! :)

Par **Dna**, le **04/01/2016** à **22:20**

Bonjour Mandala !

je me retrouve dans la même situation que toi cette année. Peux-tu me dire où tu en es?

Par **Célia**, le **19/07/2022** à **14:30**

Bonjour,

Je suis en Master 1 de psychologie. J'ai une moyenne générale de 14,5 de moyenne générale sur l'année. Aucune matière à rattraper. Par contre, je n'ai pas validé mon mémoire, ni mon stage. J'ai demandé à redoubler pour valider ces 2 matières. On me demande de faire une demande explicite pour voir si la commission accepte le redoublement, ou pas. Existe t-il des recours en cas de refus de redoublement ?

Merci pour votre retour.

Par **Isidore Beautrelet**, le **22/07/2022** à **08:14**

Bonjour

L'entrée en Master se faisant sur sélection il n'y a pas de droit au redoublement. Toutefois, vu votre situation, il serait incompréhensible que le jury vous refuse ce redoublement. D'autant plus qu'il s'agit "simplement" de refaire un mémoire ou un stage.